

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-CYR-SUR-LOIRE**

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 9 JANVIER 2023**

Convocations envoyées le 2 janvier 2023

Nombre de membres élus.....	09
Nombre de membres nommés.....	08
Nombre de membres présents à 09 H 00.....	13
Nombre de membres votants à 09 H 00.....	14

Le neuf janvier deux mille vingt-trois à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à l'hôtel de Ville – Salle Maurice Genevoix, sous la présidence de Madame Valérie JABOT, Vice-Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Déléguées du Conseil Municipal :

- . Madame Valérie JABOT, Vice-Présidente,
- . Mesdames Karine BENOIST, Régine HINET, Colette PRANAL, Françoise LESAGE, Annie TOULET et Alette DECOCK-GIRAUDAUD, Conseillères Municipales,

Personnes qualifiées nommées par Monsieur le Maire :

- . Monsieur Jean-Pierre VÉRITÉ,
- . Madame Anne BAUDRY,
- . Monsieur François MILLIAT,
- . Monsieur Bernard RICHER,
- . Monsieur Gilbert HÉLÈNE,
- . Madame Marianne MOUNIER.

ÉTAIT ABSENT AVEC POUVOIR :

- . Monsieur Philippe BRIAND, Maire, Président du Conseil d'Administration, pouvoir à Madame Valérie JABOT,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

- . Madame Marie-Laure RENARD,
- . Madame Clotilde CHAMPEIX,
- . Monsieur Gérard CHABERT.

ASSISTAIENT A LA RÉUNION :

- . Madame Marie-Hélène VINCENT, Direction de la Solidarité, directrice du Centre Communal d'Action Sociale,
- . Monsieur Pierre LARDET, Directeur Pôle services à la Population,
- . Madame Nadine GUIGNARD, Directrice des Affaires Administratives, Juridiques et Contentieux,
- . Madame Sylvie CORREAS, Secrétaire au Centre Communal d'Action Sociale.

OBJET : RESSOURCES HUMAINES

**Tableau indicatif des emplois du personnel permanent et non permanent
Mise à jour au 1^{ER} février 2023**



Hôtel de ville

Parc de la Perraudière - BP 139 - 37541 Saint-Cyr-sur-Loire cedex
02 47 42 80 00 / fax : 02 47 42 80 94 info@saint-cyr-sur-loire.com
www.saint-cyr-sur-loire.com

Madame JABOT, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, présente le rapport suivant :

I – PERSONNEL PERMANENT

Il est nécessaire de procéder à la modification d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe (35/35^{ème}) en un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe (35/35^{ème}) afin de procéder, à compter du 1^{er} février 2023, à un avancement de grade pour lequel les membres de la Commission Intercommunalité – Affaires Générales - Finances - Ressources Humaines – Sécurité Publique – Systèmes d'Information, dans leur séance du 14 décembre 2022, ont donné un avis favorable.

Il est ainsi proposé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de bien vouloir :

- 1) Procéder à la modification du tableau indicatif du personnel permanent et non permanent avec effet au 1^{er} février 2023,
- 2) Préciser que les crédits budgétaires seront prévus au Budget Primitif 2023 différents chapitres – articles et rubriques.

~~~~~

Le rapport entendu,

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le rapport ci-dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,



Le Président,

Philippe BRIAND

« Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'ORLEANS dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission aux services de l'Etat chargés du contrôle de légalité. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr> »

ACTE ADMINISTRATIF

TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE

17 JAN. 2023

REÇU PAR LE CONTROLE DE LEGALITE LE

17 JAN. 2023

EXECUTOIRE LE

17 JAN. 2023

**Le Président soussigné certifie sous sa
responsabilité Le caractère exécutoire de l'acte,**



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Briand', written in a cursive style.

Philippe BRIAND

**ETAT DES EMPLOIS PERMANENTS
AU 01.02.2023**

GRADES OU EMPLOIS	CAT.	EFFECT. BUDGET.	EFFECT. POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET	dont AGENTS NON TITULAIRES	REMUNERATION	
						IB 1° éch.	IB dernier échelon
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Adjoint Adm. Princ. de 1° classe	C	3	3	-	-	388	558
Adjoint Adm. Princ. de 2° classe	C	1	0	-	-	368	486
<i>Sous-Total</i>		4	3	-	-		
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		4	3	-	-		
FILIERE MEDICO-SOCIALE							
Cadre de Santé	A	1	1	-	-	541	940
Agent Social	C	5	2	2 à 20/35ème	-	367	432
<i>Sous-Total</i>		6	3	2	-		
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE		6	3	2	-		
TOTAL GENERAL		10	6	2	-		